

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mercredi 9 octobre 2024 à 10h.**

Au Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES (91), 9 rue des Mazières (91012) ÉVRY-COURCOURONNES

## EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « GRIGNY II » sis à  
**GRIGNY (91350) 1 square Surcouf**

*Cadastrés section AL numéro 109, lieudit « 1-5 square Surcouf » issus de la parcelle AL numéro 80*

**Lot n° 141 (anciennement 26 01 41)** : Un **APPARTEMENT** de **45,12 m<sup>2</sup>**, dans le Bâtiment C1, escalier 1, au 8ème étage comprenant : entrée, pièce principale, chambre, salle d'eau, cuisine.

**Lot n° 41 (anciennement 26 00 41)** : Une **CAVE** portant le n°41, dans le Bâtiment C1, escalier 1, au sous-sol.

*Les lieux sont loués et occupés.*

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RESIDENCE CAMBACERES 26, sis 1-3 et 5 square Surcouf 91350 GRIGNY, représenté par Maître Florence TULIER-POLGÉ, Administrateur Judiciaire, demeurant Immeuble Le Mazière - rue René Cassin 91000 EVRY, agissant en qualité d' Administrateur Provisoire de la copropriété en difficulté avec tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale des copropriétaires à l'exception de ceux du conseil syndical et de ceux prévus aux articles 26a et 26b de la Loi du 10 Juillet 1965, dûment habilité à poursuivre la vente par décision n° 94 de l' Administrateur provisoire de la copropriété en date du 17 avril 2023, ayant pour syndic assistant COOPEXIA, société coopérative de banque populaire, SIREN n° 882 761 190, dont le siège social 2 allée Eugène Mouchot 91130 RIS ORANGIS, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, dûment habilité suivant PV de décision de Maître TULIER-POLGÉ, 1ère résolution, ayant pour Avocat Maître Priscillia MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne.

**MISE À PRIX : 18.000 € (DIX HUIT MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre**

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 12 août 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Priscillia MIORINI

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Priscillia MIORINI**, Avocat au Barreau de l'Essonne, Membre Associé de la **SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MIORINI**, Résidence Le Féray – 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, TEL. **01.60.90.13.13**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 24/00042)

Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) [www.licitor.com](http://www.licitor.com) [www.miorini.com](http://www.miorini.com)

Sur les lieux pour visiter le **mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 11h00**